



A V I S

Le Conseil Municipal de la Ville de PEZENAS se réunira au **Foyer des Campagnes**, conformément à l'article 6 de la Loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire et à l'article 2 de la Loi n°2021-160 du 15 février 2021 prorogeant l'état d'urgence sanitaire,

« MARDI 18 MAI 2021 A 18 HEURES »

ORDRE DU JOUR :

Institutions et vie politique

01- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 29 mars 2021

Affaires Générales

- 02- Convention d'occupation du domaine public – Antenne relais château d'eau de Pézenas
- 03- Convention d'occupation du domaine public avec la société Hérault THD pour l'installation d'équipements d'un réseau de communications électroniques
- 04- Convention de servitudes entre ENEDIS et la commune de Pézenas sur les parcelles communales AV 820 et AV 490
- 05- Avenant n°1 à la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée n°2019-ENRT-07 pour la réalisation de l'installation d'une chaufferie bois-énergie
- 06- Convention d'adhésion « Petites Villes de Demain »

Domaine et patrimoine

07- Projet de revitalisation du centre ancien : intention d'acquisition des lots commerciaux et des parties communes de l'immeuble du 4 rue Jean-Jacques Rousseau

Intercommunalité

- 08- Convention de cartographie et d'analyse statistique de la délinquance avec la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée
- 09- Demande de retrait de la commune de Cazouls d'Hérault du S.I.V.O.M. du Pays de Pézenas

Finances

- 10- Adhésion de la Ville à la Fondation du patrimoine pour l'année 2021
- 11- Attribution de subventions de fonctionnement aux associations pour l'année 2021
- 12- Attribution de subventions événementielles aux associations pour l'année 2021
- 13- Demande de subvention « Pézenas 2022 »
- 14- Démarche de mécénat culturel et patrimonial au profit des projets culturels et patrimoniaux de la Ville de Pézenas
- 15- Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées 2021 de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée

Urbanisme

- 16- Approbation de la révision du Plan Local d'Urbanisme
- 17- Institution du Droit de Préemption Urbain sur l'ensemble des zones urbaines et sur les zones à urbaniser - Annule et remplace la délibération du 15 décembre 2016
- 18- Institution du Droit de Préemption Urbain Renforcé sur l'ensemble de la zone urbaine USPR - Annule et remplace la délibération du 15 décembre 2016

Ressources Humaines

- 19- Création d'un poste d'adjoint d'animation à temps complet et mise à jour du tableau de l'effectif
- 20- Contrat pour un collaborateur de cabinet

Voirie

- 21- Dénomination de voies

Compte-rendu de décisions

Questions diverses

Le Maire,

Armand RIVIERE

